EDGEPOINT

Portefeuille canadien EdgePoint

États financiers

Exercice clos le 31 décembre 2022

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille canadien EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers ont été établis selon les Normes internationales d'information financière et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les principales méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeur externe du Fonds, ont audité les présents états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de leur permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts. Leur rapport de l'auditeur figure dans le présent document.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer l'auditeur indépendant. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.

Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 17 mars 2023

Norman Tang
Chef des finances
Le 17 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Portefeuille canadien EdgePoint

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Portefeuille canadien EdgePoint (l'« entité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas à ces autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

  Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 17 mars 2023

Portefeuille canadien EdgePoint

États de la situation financière
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)
Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021

	2022	2021
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 7)	2 461 990 $	2 338 869 $
Trésorerie et équivalents de trésorerie	81 814	54 471
Montants à recevoir pour les parts souscrites	8 220	2 305
Dividendes à recevoir	5 745	3 844
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 9)	1 521	1 764
Intérêts et autres débiteurs	634	562
Montants à recevoir pour les titres vendus	–	57 093
Total des actifs	2 559 924 $	2 458 908 $
Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Montants à payer pour les parts rachetées	2 685 $	2 234 $
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 9)	733	179
Montants à payer pour les titres achetés	151	3 725
Total des passifs	3 569 $	6 138 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 556 355 $	2 452 770 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	634 770 $	628 109 $
Série A(N)	331 049	331 854
Série AT6	282	206
Série A(N)T6	523	207
Série F	941 773	835 398
Série F(N)	343 370	309 751
Série FT6	1 092	207
Série F(N)T6	768	207
Série I	291 359	346 717
Série IT8	11 369	114
Nombre de parts en circulation		
Série A	16 751 166	17 111 036
Série A(N)	8 696 627	9 012 045
Série AT6	9 773	6 945
Série A(N)T6	18 351	6 948
Série F	24 851 817	22 565 587
Série F(N)	9 045 336	8 353 889
Série FT6	38 088	6 965
Série F(N)T6	26 862	6 966
Série I	7 303 165	8 901 967
Série IT8	374 673	3 558
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	37,89 $	36,71 $
Série A(N)	38,07	36,82
Série AT6	28,81	29,75
Série A(N)T6	28,49	29,75
Série F	37,90	37,02
Série F(N)	37,96	37,08
Série FT6	28,68	29,72
Série F(N)T6	28,59	29,72
Série I	39,89	38,95
Série IT8	30,34	32,03

*Le coût des placements est reflété dans le tableau du portefeuille de placements.
Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Tye Bousada, administrateur

Geoff MacDonald, administrateur

Portefeuille canadien EdgePoint

États du résultat global
(en milliers, sauf les montants par part)
Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

	2022	2021
Produits		
Intérêts aux fins des distributions	2 457 $	2 841 $
Dividendes	42 039	29 623
Produits tirés du prêt de titres	2	4
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	537	(463)
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	145 146	155 400
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	(5 321)	913
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés	(49 278)	558 178
Total des produits	135 582 $	746 496 $
Charges		
Frais de gestion (note 4)	26 257 $	23 499 $
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	913	974
Droits de garde	74	56
Frais de comptabilité	57	57
Communications aux porteurs de parts	44	33
Droits de dépôt	52	37
Honoraires d'audit	21	21
Frais juridiques	10	15
Honoraires du comité d'examen indépendant	10	7
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	2 925	2 633
Coûts d'opérations	1 198	1 228
Retenue d'impôts étrangers	696	178
Total des charges	32 257 $	28 738 $
Remises sur frais de gestion (note 4)	(457)	(332)
Charges nettes	31 800	28 406
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	103 782 $	718 090 $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	20 069 $	182 419 $
Série A(N)	11 016	97 812
Série AT6	8	6
Série A(N)T6	35	7
Série B	–	1 269
Série B(N)	–	550
Série F	40 955	245 896
Série F(N)	15 165	89 257
Série FT6	60	7
Série F(N)T6	13	7
Série I	16 080	100 846
Série IT8	381	14
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	1,19 $	10,63 $
Série A(N)	1,25	10,78
Série AT6	0,97	0,98
Série A(N)T6	3,01	0,99
Série B	–	12,91
Série B(N)	–	13,04
Série F	1,74	11,18
Série F(N)	1,75	11,26
Série FT6	1,63	1,04
Série F(N)T6	1,19	1,04
Série I	1,91	12,26
Série IT8	1,88	4,16

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

Portefeuille canadien EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
(en milliers, sauf les nombres de part)
Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

	Série A		Série A(N)		Série AT6	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	628 109 $	457 213 $	331 854 $	247 447 $	206 $	– $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	20 069	182 419	11 016	97 812	8	6
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	113 224	110 862	56 984	53 769	68	200
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	199	3 872	190	2 923	13	8
Rachat de parts rachetables	(126 632)	(122 295)	(68 802)	(67 093)	–	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(199)	–	(102)	–	–	–
Gains en capital	–	(3 962)	(91)	(3 004)	(1)	(8)
Remboursement de capital	–	–	–	–	(12)	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 661	170 896	(805)	84 407	76	206
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	634 770 $	628 109 $	331 049 $	331 854 $	282 $	206 $
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	17 111 036	17 378 250	9 012 045	9 364 718	6 945	–
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	3 109 264	3 539 801	1 565 637	1 722 517	2 828	6 945
Rachat de parts rachetables	(3 469 134)	(3 807 015)	(1 881 055)	(2 075 190)	–	–
Solde à la clôture de l'exercice	16 751 166	17 111 036	8 696 627	9 012 045	9 773	6 945

	Série A(N)T6		Série B		Série B(N)	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	207 $	– $	– $	6 286 $	– $	2 830 $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	35	7	–	1 269	–	550
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	284	200	–	100	–	21
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	25	8	–	–	–	–
Rachat de parts rachetables	–	–	–	(7 655)	–	(3 401)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	(10)	(8)	–	–	–	–
Remboursement de capital	(18)	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	316	207	–	(6 286)	–	(2 830)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	523 $	207 $	– $	– $	– $	– $
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	6 948	–	–	235 611	–	106 343
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	11 403	6 948	–	3 486	–	736
Rachat de parts rachetables	–	–	–	(239 097)	–	(107 079)
Solde à la clôture de l'exercice	18 351	6 948	–	–	–	–

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

Portefeuille canadien EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
(en milliers, sauf les nombres de part)
Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

	Série F		Série F(N)		Série FT6	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	835 398 $	574 271 $	309 751 $	209 603 $	207 $	– $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	40 955	245 896	15 165	89 257	60	7
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	260 572	207 456	78 577	78 761	2 003	200
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	15 182	18 114	5 745	7 310	18	8
Rachat de parts rachetables	(192 084)	(188 154)	(58 956)	(66 519)	(1 109)	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(658)	–	(418)	–	(4)	–
Gains en capital	(17 592)	(22 185)	(6 494)	(8 661)	(26)	(8)
Remboursement de capital	–	–	–	–	(57)	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	106 375	261 127	33 619	100 148	885	207
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	941 773 $	835 398 $	343 370 $	309 751 $	1 092 $	207 $
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	22 565 587	21 422 647	8 353 889	7 799 213	6 965	–
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	7 483 015	6 809 151	2 289 099	2 568 739	71 661	6 965
Rachat de parts rachetables	(5 196 785)	(5 666 211)	(1 597 652)	(2 014 063)	(40 538)	–
Solde à la clôture de l'exercice	24 851 817	22 565 587	9 045 336	8 353 889	38 088	6 965

	Série F(N)T6		Série I		Série IT8	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	207 $	– $	346 717 $	225 641 $	114 $	– $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13	7	16 080	100 846	381	14
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	551	200	55 932	79 005	12 149	100
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	31	8	5 949	11 364	65	7
Rachat de parts rachetables	–	–	(125 053)	(55 508)	(510)	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(5)	–	(2 724)	–	(108)	–
Gains en capital	(14)	(8)	(5 542)	(14 631)	(220)	(5)
Remboursement de capital	(15)	–	–	–	(502)	(2)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	561	207	(55 358)	121 076	11 255	114
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	768 $	207 $	291 359 $	346 717 $	11 369 $	114 $
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	6 966	–	8 901 967	7 933 387	3 558	–
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	19 896	6 966	1 589 435	2 573 257	387 214	3 558
Rachat de parts rachetables	–	–	(3 188 237)	(1 604 677)	(16 099)	–
Solde à la clôture de l'exercice	26 862	6 966	7 303 165	8 901 967	374 673	3 558

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
(en milliers, sauf les nombres de part)
Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

	Total	
	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	2 452 770 $	1 723 291 $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	103 782	718 090
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	580 344	530 874
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	27 417	43 622
Rachat de parts rachetables	(573 146)	(510 625)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(4 218)	–
Gains en capital	(29 990)	(52 480)
Remboursement de capital	(604)	(2)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	103 585	729 479
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	2 556 355 $	2 452 770 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

Tableaux des flux de trésorerie
(en milliers)
Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	103 782 $	718 090 $
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(537)	463
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	(145 146)	(155 400)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	5 321	(913)
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	49 278	(558 178)
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	(72)	15
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(1 901)	(1 392)
Achats de placements	(697 421)	(652 595)
Produit de la vente de placements	724 484	601 152
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	(5 321)	913
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	32 467 $	(47 845) $
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(7 395) $	(8 860) $
Produit de l'émission de parts rachetables	574 429	530 907
Montant versé au rachat de parts rachetables	(572 695)	(512 028)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(5 661) $	10 019 $
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	26 806 $	(37 826) $
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	537	(463)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	54 471	92 760
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	81 814 $	54 471 $
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	81 814 $	54 471 $
	81 814 $	54 471 $
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	2 385 $	2 856 $
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	39 442 $	28 053 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

Portefeuille canadien EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2022

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
	Titres de participation			
	Produits de consommation discrétionnaire			
1 760 504	Restaurant Brands International Inc.	112 550 $	154 167 $	6,03 %
3 522 395	Uni-Sélect Inc.	37 166	150 899	5,90 %
2 679 730	AutoCanada Inc.	40 188	62 465	2,45 %
558 017	Linamar Corporation	31 347	34 206	1,34 %
905 652	Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	31 182	33 582	1,31 %
1 341 181	Mattel Inc.	29 664	32 397	1,27 %
160 984	Dollar Tree Inc.	29 233	30 830	1,20 %
124 610	Ross Stores Inc.	13 750	19 583	0,77 %
290 000	Gentex Corporation	10 995	10 708	0,42 %
		336 075	528 837	20,69 %
	Services financiers diversifiés			
6 093 533	Gestion de parc de véhicules Element	48 319	112 426	4,40 %
1 193 487	Onex Corporation	74 974	77 923	3,05 %
1 492 943	Brookfield Corporation	53 117	63 569	2,49 %
1 142 833	Guardian Capital Group Limited, catégorie A	24 839	44 376	1,74 %
2 257 240	Fairfax India Holdings Corporation	36 783	37 470	1,47 %
752 479	Sprott Physical Uranium Trust	10 999	11 912	0,46 %
1 816 668	Urbana Corporation, catégorie A	2 599	7 049	0,27 %
624 136	Crown Capital Partners Inc.	5 949	5 617	0,22 %
47 700	Guardian Capital Group Limited	1 194	1 848	0,07 %
270 840	Urbana Corporation	340	1 154	0,04 %
		259 113	363 344	14,21 %
	Énergie			
5 777 055	PrairieSky Royalty Limited	136 107	125 362	4,90 %
26 537 275	CES Energy Solutions Corporation	115 289	73 243	2,87 %
1 003 646	Tourmaline Oil Corporation	21 897	68 569	2,68 %
7 091 942	Advantage Energy Limited	24 014	67 161	2,63 %
7 265 565	Computer Modelling Group Limited	51 072	42 358	1,66 %
5 351 990	Secure Energy Services Inc.	12 043	37 624	1,47 %
2 623 415	Total Energy Services Inc.	20 696	22 588	0,88 %
5 260 357	Pulse Seismic Inc.	14 015	9 574	0,38 %
7 935 498	Essential Utilities Inc.	9 677	3 055	0,12 %
1 750 000	Star Valley Drilling Limited	1 750	1 313	0,05 %
		406 560	450 847	17,64 %
	Services financiers			
85 599	Brookfield Asset Management Limited, cat. A	2 584	3 319	0,13 %
		2 584	3 319	0,13 %
	Soins de santé			
312 230	Amryt Pharma Limited	13 813	3 086	0,12 %
254 145	Dentalcorp Holdings Limited	1 983	2 262	0,09 %
		15 796	5 348	0,21 %
	Produits industriels			
2 383 077	ATS Corporation	40 474	100 304	3,92 %
2 241 994	Badger Infrastructure Solutions Limited	71 990	59 771	2,34 %
782 237	Alfa Laval AB	28 670	30 562	1,19 %
		141 134	190 637	7,45 %
	Technologies de l'information			
45 220	Constellation Software Inc.	43 458	95 593	3,74 %
924 626	Topicus.com Inc.	71 672	65 732	2,57 %
900 854	Tucows Inc.	70 686	41 467	1,62 %
206 216	SAP SE	29 166	28 810	1,13 %
105 396	TE Connectivity Limited	16 556	16 383	0,64 %
605 761	Optiva Inc.	28 330	10 752	0,42 %
		259 868	258 737	10,12 %
	Assurances			
216 047	Fairfax Financial Holdings Ltd.	122 163	173 285	6,78 %
63 333	Willis Towers Watson PLC	18 320	20 973	0,82 %
416 092	Vienna Insurance Group AG Wiener Versicherung Gruppe	12 082	13 479	0,53 %
		152 565	207 737	8,13 %
	Matières			
9 358 144	Redevances aurifères Osisko Limitée	126 129	152 725	5,97 %
2 439 798	Altius Minerals Corporation	28 933	54 188	2,12 %
190 106	Franco-Nevada Corporation	27 743	35 088	1,37 %
3 692 881	Hudbay Minerals Inc.	20 966	25 259	0,99 %
255 653	Berry Global Group Inc.	16 533	20 918	0,82 %
80 658	Koninklijke DSM NV	13 067	13 362	0,52 %
5 582 356	New Gold Inc.	6 411	7 424	0,29 %
824 266	Sandstorm Gold Limited	5 955	5 869	0,23 %
		245 737	314 833	12,31 %

Tableau du portefeuille de placements (suite)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2022

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
	Immobilier			
342 999	Mainstreet Equity Corporation	12 996 $	40 474 $	1,58 %
1 384 265	DREAM Unlimited Corporation, catégorie A	21 343	35 202	1,38 %
535 593	Boardwalk Real Estate Investment Trust	13 418	26 474	1,04 %
1 333 899	Artis Real Estate Investment Trust	13 799	12 018	0,47 %
		61 556	114 168	4,47 %
	Total des titres de participation	1 880 988 $	2 437 807 $	95,36 %
Valeur nominale (en milliers de dollars)	**Titres à revenu fixe**			
10 000 000	Optiva Inc., débentures garanties de type « Toggle » rachetables, 9,750 %, 20 juillet 2025	13 571	14 217	0,56 %
2 000 000	Uni-Sélect Inc., conv., 6,000 %, 18 décembre 2026	2 000	6 652	0,26 %
624 600	Constellation Software Inc., variable, série I, rachetable, 13,300 %, 31 mars 2040	708	866	0,03 %
490 057	Aegerion Pharmaceuticals Inc., conv., 5,000 %, 1er avril 2025	640	657	0,03 %
	Total des titres à revenu fixe	16 919 $	22 392 $	0,88 %
	Options (note 9)	6 832	1 791	0,07 %
	Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations	(1 570)		
	Total des placements	1 903 169 $	2 461 990 $	96,31 %
	Contrats de change à terme (note 10)		788 $	0,03 %
	Autres actifs moins les passifs		93 577 $	3,66 %
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			2 556 355 $	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille canadien EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008 en lançant quatre séries de parts, soit les séries A, B, F et I. Le 3 août 2010, il a commencé à offrir des parts de série A(N), de série B(N) et de série F(N). Le 1er janvier 2019, le Fonds a interrompu la souscription de nouvelles parts de série B et de série B(N). Le 1er juin 2021, le Fonds a commencé à offrir des parts de série IT8. Le 2 novembre 2021, le Fonds a commencé à offrir des parts de série AT6, de série A(N)T6, de série FT6 et de série F(N)T6.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 500, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

Le Fonds a pour objectif de placement de fournir une plus-value à long terme du capital en investissant principalement dans des sociétés canadiennes qui ont, selon l'équipe de gestion du portefeuille, de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion compétentes. L'équipe de gestion du portefeuille s'efforce d'acquérir des participations dans ces sociétés à des prix inférieurs à son évaluation de la juste valeur de chaque société.

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté à l'état de la situation financière. Les parts de série A et de série AT6 sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F et de série FT6 sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série A(N)T6, de série F(N) et de série F(N)T6 ont les mêmes caractéristiques, sauf qu'elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. La série I et la série IT8 sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 17 mars 2023.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers comme les titres de créance et de capitaux propres, les dérivés, la trésorerie et les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées et des montants à payer pour les titres achetés. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

b) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

c) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les états du résultat global.

d) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des états du résultat global.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

f) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Impôts (suite)

Le Fonds est actuellement assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

g) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 31 décembre 2022, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. Aucune de ces normes n'aura d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est élevé à 26,3 millions de dollars (31 décembre 2021 : 23,5 millions de dollars). Aucuns frais courus n'étaient dus au gestionnaire aux 31 décembre 2022 et 2021. Les frais de gestion pour les parts de la série I et de la série IT8 sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Série A, série A(N), série AT6 et série A(N)T6	1,80 %
Série F, série F(N), série FT6 et série F(N)T6	0,80 %

b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les coûts répartis ont totalisé 0,4 million de dollars (31 décembre 2021 : 0,4 million de dollars). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées.

Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts des séries I et IT8 sont prises en charge par EdgePoint.

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les états du résultat global. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renonciations et prises en charge en tout temps.

4. Opérations entre parties liées (suite)

d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les *états du résultat global*.

5. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujetti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin des années d'imposition les plus récentes, les 15 décembre 2022 et 2021, le Fonds avait des pertes en capital pouvant être reportées en avant de néant et des pertes autres qu'en capital de néant.

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou 30 jours suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2022, le Fonds avait des pertes suspendues de 3,9 millions de dollars (3,9 millions de dollars au 15 décembre 2021).

6. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage des commissions de courtage payées au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 est présentée ci-après.

	2022	2021
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	3	3
Pourcentage du total des coûts d'opérations	6 %	6 %

D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution de transactions. Pour cette raison, EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

7. Évaluation de la juste valeur

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Le Fonds détient un placement privé dans des actions qui a été classé au niveau 3 (31 décembre 2021 : cinq placements). La juste valeur de ces placements a été établie à l'aide du cours présenté dans la plus récente notice d'offre de ces titres ou de la transaction secondaire la plus récente de titres identiques.

b) Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent principalement des obligations de sociétés, qui sont évaluées au moyen de modèles utilisant des données comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité du crédit. Comme les données importantes aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres à revenu fixe et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2. Le Fonds détient un titre à revenu fixe qui a été classé au niveau 3 en raison du manque de données observables pour l'évaluation (31 décembre 2021 : un titre). La juste valeur a été déterminée en fonction du coût, puisque le titre a été acheté récemment et qu'aucune autre transaction sur ce titre n'est observable.

c) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme et d'options d'achat de titres. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel du contrat, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Les options sur actions sont évaluées principalement sur la base du nombre de contrats, de la différence entre le prix d'exercice et le taux à terme du marché pour l'action et l'indice sous-jacents, le taux d'intérêt, les dividendes et la volatilité de l'action et de l'indice sous-jacents. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

La valeur comptable de l'actif net du Fonds attribuable aux parts rachetables se rapproche également de la juste valeur étant donné que les parts sont évaluées à la valeur de rachat. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs puisque, même si leurs cours sont disponibles, il n'y a pas de marché actif pour ces instruments.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans les états de la situation financière.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2022
(en milliers)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	2 436 494 $	– $	1 313 $	2 437 807 $
Titres à revenu fixe	–	8 175	14 217	22 392
Options	–	1 791	–	1 791
Contrats de change à terme	–	1 522	–	1 522
Contrats de change à terme	–	(734)	–	(734)
Total	2 436 494 $	10 754 $	15 530 $	2 462 778 $

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2021
(en milliers)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	2 307 612 $	6 874 $	5 102 $	2 319 588 $
Titres à revenu fixe	–	5 803	13 478	19 281
Contrats de change à terme	–	1 765	–	1 765
Contrats de change à terme	–	(179)	–	(179)
Total	2 307 612 $	12 677 $	18 580 $	2 340 455 $

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à un profit de 90,5 millions de dollars (31 décembre 2021 : profit de 714,5 millions de dollars).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucun placement n'a été transféré entre des niveaux (31 décembre 2021 : deux placements).

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des évaluations à la juste valeur des instruments financiers classés au niveau 3 aux 31 décembre 2022 et 2021.

31 décembre 2022 (en milliers)	Actions	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de l'exercice	5 102 $	13 478 $
Placements cédés au cours de l'exercice	(6 748)	–
Profit réalisé (perte réalisée)	3 446	–
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements	(487)	739
Solde à la clôture de l'exercice	1 313 $	14 217 $

31 décembre 2021 (en milliers)	Actions	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de l'exercice	20 520 $	13 333 $
Placements cédés au cours de l'exercice	(11 598)	–
Transferts entrants (sortant)	(13 000)	–
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements	9 180	145
Solde à la clôture de l'exercice	5 102 $	13 478 $

La variation totale du profit latent/de la perte latente sur les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre 2022 correspondait à un profit de 0,7 million de dollars (31 décembre 2021 : profit de 9,3 millions de dollars).

L'utilisation d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer ces actifs de niveau 3 ne produirait pas d'augmentation ou de diminution importante de la juste valeur aux 31 décembre 2022 et 2021.

8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

Facteurs de risque

a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Facteurs de risque (suite)

a) Risque de marché (suite)

i) Risque de cours

Le risque de cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements du Fonds peuvent entraîner un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le Fonds est largement exposé au risque de cours découlant de ses placements dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds consiste à gérer le risque de cours par la diversification et la sélection de placements qui respectent les directives de placement énoncées dans l'acte de fiducie. Plus de 90 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables doit être investi dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds limite également la détention d'un titre de capitaux propres particulier à 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Si les indices de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2022, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 121,9 millions de dollars, soit 4,8 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2021 : 116,0 millions de dollars, soit 4,7 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

ii) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Comme les placements du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, le Fonds n'est pas assujetti à un risque de change important.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

31 décembre 2022

Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	208 848	5 454	(169 482)	44 820	1,75 %
Euro	56 011	–	(32 757)	23 254	0,91 %
Couronne suédoise	30 562	–	–	30 562	1,20 %
	295 421	5 454	(202 239)	98 636	3,86 %

31 décembre 2021

Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	113 233	19 357	(117 993)	14 597	0,60 %
Euro	32 700	–	–	32 700	1,33 %
Yen japonais	4 042	–	–	4 042	0,17 %
	149 975	19 357	(117 993)	51 339	2,10 %

Au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 4,9 millions de dollars ou 0,2 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2021 : 2,6 millions de dollars, soit 0,1 % du total de l'actif net).

Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des actions, lesquelles ne portent pas intérêt. Comme la majorité des passifs financiers du Fonds sont principalement à court terme et ne portent habituellement pas intérêt, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est considérée comme faible.

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

b) Risque de crédit de la contrepartie (suite)

Le principal risque de crédit pour le Fonds est le risque de crédit découlant de la négociation avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation.

Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

31 décembre 2022	À vue (en milliers de dollars)	< 6 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
À payer pour les parts rachetées	2 685	–	2 685
Charges à payer et autres créditeurs	151	–	151
Contrats de change à terme	–	733	733

31 décembre 2021	À vue (en milliers de dollars)	< 6 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
À payer pour les parts rachetées	2 234	–	2 234
Charges à payer et autres créditeurs	3 725	–	3 725
Contrats de change à terme	–	179	179

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujetti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

9. Tableau des contrats de change à terme

31 décembre 2022							
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)		Monnaie à recevoir (en milliers)		Prix du contrat	Juste valeur (en milliers)	
10 janvier 2023	45 000	$ US	62 042	$ CA	1,3787	1 115	$
17 janvier 2023	14 500	$ US	19 948	$ CA	1,3757	317	
28 février 2023	10 200	$ US	13 815	$ CA	1,3544	10	
7 mars 2023	10 500	$ US	14 289	$ CA	1,3608	79	
						1 521	
6 février 2023	14 000	$ US	18 868	$ CA	1,3477	(84)	$
23 février 2023	31 000	$ US	41 434	$ CA	1,3366	(523)	$
13 mars 2023	22 500	EUR	32 631	$ CA	1,4503	(126)	$
						(733)	
Nombre total de contrats	7				Juste valeur nette	788	$

10. Tableau des options

31 décembre 2022

Options d'achat	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre de contrats	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
Option d'achat à terme sur le pétrole brut	16 mars 2023	100	528 302	2 796 $	851 $
Option d'achat à terme sur le pétrole brut	16 mars 2023	110	271 698	844	180
Option d'achat à terme sur le pétrole brut	16 mars 2023	120	400 000	665	125
Option d'achat à terme sur le pétrole brut	16 mars 2023	130	(1 200 000)	(841)	(195)
Vente EUR/ achat USD	4 avril 2023	0,98	27 600 000	158	49
Achat USD/ vente HKD	11 avril 2023	7,85	36 455 000	145	51
Achat USD/ vente HKD	11 avril 2023	7,90	39 675 000	145	31
Vente EUR/ achat USD	18 avril 2023	1,02	12 650 000	156	81
Achat USD/ vente HKD	17 mai 2023	7,81	11 155 000	74	33
Achat USD/ vente HKD	17 mai 2023	7,85	15 697 500	74	30
Achat USD/ vente HKD	17 mai 2023	7,85	15 697 500	74	30
Vente EUR/ achat USD	18 mai 2023	0,95	448 502	86	15
Vente EUR/ achat USD	20 févr. 2023	0,99	793 501	252	20
Vente EUR/ achat USD	10 mars 2023	0,96	12 650 000	155	6
Vente EUR/ achat USD	10 mars 2023	0,98	8 625 000	150	8
Achat USD/ vente HKD	11 avril 2023	7,85	23 000 000	159	32
Achat USD/ vente HKD	11 avril 2023	7,85	21 275 000	159	30
Achat EUR/ vente USD	11 janv. 2023	1,08	11 925 926	142	60
Achat USD/ vente CNH	16 mai 2023	7,30	10 005 000	153	47
Achat USD/ vente HKD	28 nov. 2023	7,85	13 857 500	155	65
Achat USD/ vente HKD	28 nov. 2023	7,85	13 857 500	155	65
Achat USD/ vente EUR	30 mai 2023	1,02	13 340 000	296	56
Vente EUR/ achat USD	28 févr. 2023	1,02	7 820 000	166	5
Vente EUR/ achat USD	31 mai 2023	1,00	8 107 500	166	46
Vente EUR/ achat USD	10 mars 2023	1,03	13 512 500	173	9
Vente EUR/ achat USD	12 juin 2023	1,01	12 305 000	173	61
				6 832 $	1 791 $

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans l'état de la situation financière. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » de l'état de la situation financière.

31 décembre 2022 (en milliers de dollars)

Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	1 521	1 521	(79)	–	1 442
Contrats de change à terme – passifs	(733)	(733)	79	654	–

31 décembre 2021 (en milliers de dollars)

Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	1 764	1 764	–	–	1 764
Contrats de change à terme – passifs	(179)	(179)	–	179	–

12. Entités structurées

Le Fonds peut investir dans une filiale, une entreprise associée ou une entité structurée non consolidée dans le cadre de sa stratégie de placement.

Pour déterminer si le Fonds contrôle une participation ou exerce une influence notable sur celle-ci, il apprécie les droits de vote, l'exposition à des rendements variables et sa capacité d'utiliser les droits de vote pour influer sur ces rendements directement ou par l'entremise d'autres entités gérées par le gestionnaire. Lorsque le Fonds contrôle une participation, il est considéré comme une entité d'investissement selon l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et comptabilise donc cette participation à la juste valeur par le biais du résultat net. La fonction principale du Fonds est définie par ses objectifs de placement et le Fonds applique les stratégies de placement disponibles définies dans le prospectus du Fonds pour atteindre ces objectifs. Le Fonds évalue également le rendement des participations à la juste valeur. Les participations que le Fonds contrôle ou sur lesquelles il exerce une influence notable, directement ou indirectement par l'entremise du gestionnaire, sont classées respectivement comme des filiales et des entreprises associées.

Les participations du Fonds sont vulnérables au risque de cours en raison de l'incertitude qui entoure leurs valeurs futures. Le risque de perte maximal lié à ces participations correspond à la juste valeur totale de la participation à un moment donné. La juste valeur des participations est prise en compte dans les états de la situation financière.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds détenait des participations dans les filiales, entreprises associées et entités structurées non consolidées suivantes :

31 décembre 2022	Domiciliation	Type	% de participation
Pulse Seismic Inc.	Canada	Entreprise associée	9,8 %
Optiva Inc.	Canada	Entreprise associée	9,8 %
Computer Modelling Group Ltd.	Canada	Entreprise associée	9,0 %

31 décembre 2021	Domiciliation	Type	% de participation
Pulse Seismic Inc.	Canada	Entreprise associée	9,8 %
Optiva Inc.	Canada	Entreprise associée	9,8 %
Computer Modelling Group Ltd.	Canada	Entreprise associée	9,0 %

13. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit aux 31 décembre 2022 et 2021.

	31 décembre 2022 (en milliers de dollars)	31 décembre 2021 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	–	–
Garanties (autres qu'en trésorerie)	–	–

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	31 décembre 2022 (en milliers de dollars)	31 décembre 2021 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	3	6
Commissions des agents – CIBC Mellon	(1)	(2)
Produits tirés du prêt de titres	2	4

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor ouest, bureau 500
Toronto (Ontario) M5S 2X9
Site Web : www.edgepointwealth.com
Courriel : info@edgepointwealth.com
Tél : 416-963-9353 ou sans frais : 1-866-757-7207